

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Education à la citoyenneté - Signature d'une convention de partenariat entre l'association des maires de l'Hérault et l'Education nationale

Montpellier, vendredi 20 octobre 2023

Sophie Béjean, Rectrice de la région académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, chancelière des universités, et Frédéric Roig, Président de l'association des maires de l'Hérault se sont rendus, **le vendredi 20 octobre à l'école Françoise Dolto de Villeneuve-lès-Maguelone** pour sceller un partenariat pour **renforcer la culture citoyenne des élèves au sein des établissements de l'Hérault.**

Le sénateur Henri Cabanel a été rapporteur d'une mission d'information sur la « redynamisation de la culture citoyenne : Jeunesse et citoyenneté, une culture à réinventer ». De ce rapport est née **23 recommandations**, dont celle de « **généraliser les rencontres entre élèves et élus, dans les classes** ».

C'est de ce rapport d'information qu'est née la volonté entre, l'académie de Montpellier, l'Association des Maires de l'Hérault (AMF 34), le sénateur Henri Cabanel, et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Hérault (DSDEN 34) de conclure un partenariat dont les objectifs sont les suivants :

- Connaître le rôle des élus dans la vie démocratique française.
- Comprendre le fonctionnement des institutions à toutes les échelles grâce à des exemples concrets.
- Acquérir et partager les valeurs de la République.
- Construire une culture civique.

Face aux enjeux de citoyenneté, **il y a une nécessité d'expliquer aux jeunes le fonctionnement des institutions de la République.** Cette initiative originale prévoit des interventions des élus dans les classes des écoles et des collèges de l'Hérault pour l'année 2023-24.

CONTACT PRESSE

Académie de Montpellier
communication@ac-montpellier.fr
Tél. : 04 67 91 48 03 / Port. : 06 10 31 51 71

AMF 34 :
eblaquieres@maires34.fr
Port. : 06 75 24 65 37

Cette démarche permettra aux élèves de CM1, CM2, 4e et 3e de mieux appréhender le fonctionnement de notre démocratie.

Chaque intervention sera préparée en amont par les enseignants, en accord avec les programmes d'Éducation Morale et Civique (EMC), afin de favoriser des échanges lors des rencontres avec les élus.

L'AMF 34 s'engage à garantir le principe de neutralité lors des interventions des élus, à participer aux visites au sein des établissements scolaires, ainsi qu'à accompagner les maires, les adjoints ou les conseillers municipaux dans l'organisation de ces visites.

Le rectorat de l'académie de Montpellier et la DSDEN de l'Hérault s'engagent à promouvoir les actions de l'AMF 34 auprès des écoles et des établissements scolaires de l'Hérault, **à faciliter l'organisation des interventions, et à accompagner l'AMF 34 par des actions de formation, si besoin.**



CONTACT PRESSE

Académie de Montpellier

communication@ac-montpellier.fr

Tél. : 04 67 91 48 03 / Port. : 06 10 31 51 71

AMF 34 :

eblaquieres@maires34.fr

Port. : 06 75 24 65 37

En France, on constate une vague de démissions d'élus locaux.

En avril 2023, 1 293 maires ont démissionné, ce qui représente une augmentation par rapport au mandat précédent.

Au total, 12 648 élus, dont 1 959 adjoints au maire et 9 307 conseillers municipaux, ont choisi de quitter leurs fonctions.

Cette situation est en partie due à l'augmentation des agressions contre les élus.

En 2022, le nombre de plaintes pour violences contre des élus a augmenté de 32 %.

Cette tendance a un impact sur l'engagement des élus, avec 64 % d'entre eux déclarant avoir été victimes de violences en 2023, contre 53 % en 2020 (données issues d'une étude menée par le Courrier des Maires et l'Observatoire de SMACL Assurances).

Cette convention marque une étape importante dans l'acquisition d'une culture civique des élèves et la valorisation de l'engagement citoyen et leur offrant une meilleure compréhension des institutions démocratiques et de leur rôle au sein de la société au sein de la collectivité.

CONTACT PRESSE

Académie de Montpellier

communication@ac-montpellier.fr

Tél. : 04 67 91 48 03 / Port. : 06 10 31 51 71

AMF 34 :

eblaquieres@maires34.fr

Port. : 06 75 24 65 37